**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**Dimanche 28 janvier 2018**

Le dimanche vingt-huit janvier deux mille dix-huit, à 15h00 se sont réunis les membres de l’association ACVS, Aviron Caudebec Vallée de Seine légalement convoqués, par le Président Nicolas Barray.

Etaient présents : Nicolas Barray, Eric Bredel, Michel Colas, Claire Delahaye, Nicole Delaunay, Frédéric Demanzes, Anne Duval, Guillaume Egels, Caroline Kervrann, Claire Laurent, François Laurent, Géraldine Martin, François Narbais, Martine Narbais, Marie-Sylvie Pillon, Henri Rodrigues, Sylvie Verdun, Lucile Vaysse-Ludot, Géraldine Gouhier.

Etaient également présents, Messieurs Bastien Coriton, Maire de Rives en Seine, Christian Capron, Adjoint aux affaires sportives.

Ordre du jour :

* Rapport moral du Président
* Rapport d'activité
* Rapport financier du trésorier
* Élection d'un tiers sortant du bureau, Martine Narbaïs et Christophe Ouvrard sortent du bureau. Christophe Ouvrard est démissionnaire. Des candidats, à jour de leur inscription ou inscrits au club depuis au moins 1 an peuvent se présenter, ils devront en faire part lors de la séance de vote.
* Voir pour la nomination d’un vice-président
* Augmentation de la cotisation, afin de faire une adhésion tout compris à 100€
* Règlement de la cotisation possible par carte bancaire
* Demande de plan nautique pour acquisition d’une yolette
* Destruction et reconstruction hangar à bateaux
* Questions diverses

Secrétaire de séance, Marie-Sylvie Pillon

**1/ Rapport moral du Président**

Nicolas Barray souhaite la bienvenue à tous et remercie la présence de chacun pour ce moment important de la vie d’une association qui permet de faire le point sur la vie du club.

La saison 2016/2017 a enregistré 44 adhérents. Différentes manifestations, PSN, sport en fête, animation Muséo Seine, initiation club, défi seine ont permis de faire découvrir notre sport à environ 150 personnes. Nicolas Barray souligne que la particularité de notre club est majoritairement féminine, contrairement aux chiffres de la Fédération qui relèvent au taux féminin de 30 %.

Remerciements à François et Martine pour leur aide,

Remerciements aux bénévoles qui participent à l’entretien du club,

Remerciement à la Municipalité pour son aide financière,

Remerciements à la région et au département.

**2/ Rapport d’activité**

Présenté par Eric Bredel

12 950 km ont été parcourus en 2017,

Outre les sorties habituelles hebdomadaires, différentes manifestations ont eu lieux sur place ou à l’extérieur :

* Janvier2017

Epreuve d’aviron longue distance, 25 km contre la montre à la Coudray Monceaux,

1 équipage féminin, un équipage masculin

* Mars 2017

Pique-nique de Printemps Caudebec/Jumièges

15 participants

* Mai 2017

Championnat ligue Normandie, double minimes filles sur 1000 m

Auriane et Sandrine

Défi Caudebec/Poses – Poses Caudebec sur 3 jours, soit 226 km

20 participants dont 5 rameurs pour la totalité du parcours

* Juin 2017

Le grand huit de Poissy

10 participants

Journée Sport Nature à Jumièges. Matinée, passage des brevets d’aviron (Géraldine et Julien Aviron d’Or), après midi initiation

* Septembre 2017

Trophée muséo Seine, pour la troisième année consécutive

29 participants au total avec des clubs invités, 3Y Belgique, ACAT les Andelys, SHA du Havre

* Octobre 2017

Sortie grande marée, Caudebec Aizier/Caudebec

16 participants

* Décembre 2017

Sortie vin chaud, Caudebec/Jumièges/Caudebec

10 participants

Pour 2018, un nouveau défi est proposé par Frédéric Demanze : Yonne/Seine soit 500 km en 3 jours avec deux équipes, une de jour, une de nuit. Il reste à définir les dates exactes et connaître les candidats.

**3/Rapport financier**

Présenté par Martine Narbais, Trésorière.

Le budget aviron 2017 se présente de la façon suivante :

Dépenses : 12 714,48 €

Recettes : 14 352,40 €

**Solde compte fin 2017 : 7 153,66 €**

En annexe, Bilan 2017

Après l’achat cette année, grâce à un don financier de Frédéric, d’un skiff carbone il est envisagé d’acquérir un nouveau et dernier bateau où le club devra débourser 6 000,00 euros. Région 30 %, Département 30 %, Commune 10 %. Reste à définir le bateau.

**4/Election de tiers sortant**

Deux candidats sortants, Christophe Ouvrard quittant le club pour mutation professionnelle et Martine Nabaïs. Il est rappelé qu’il est nécessaire pour la vie du club de changer régulièrement les fonctions de Président, Trésorier et Secrétaire.

Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

19 présents

18 votants + 1 pouvoir

18 : Martine – Frédéric

1 : Martine – Anne

**5/Voir la nomination d’un vice-président**

Ce point de l’ordre du jour n’est pas soulevé

**6/ Augmentation de la cotisation, afin de faire une adhésion tout compris à 100€**

Pour des raisons pratiques de comptabilité, Martine propose de remplacer un montant fixé arbitrairement, de plus avec des centimes. La cotisation pourrait être fixée à 100 €, au lieu de 97,10.

A l’unanimité, cette proposition est adoptée.

**7/ Règlement de la cotisation possible par carte bancaire**

Martine propose une possibilité de régler par carte bancaire, ce qui engendre des frais supplémentaires.

A l’unanimité, cette proposition est rejetée

**8/ Demande de plan nautique pour acquisition d’une yolette**

Le club tourne bien, les bateaux s’usent aussi il est proposé de déposer un dossier « plan nautique » pour le remplacement d’une yolette de 50 ans. L’achat de cette yolette d’un montant de 14 000 euros pourrait être financé par différentes subventions :

30 % région de Normandie

30 % département 76

30 % club

10 % commune

A l’unanimité, cette proposition est acceptée

**9/ Destruction et reconstruction hangar à bateaux**

Bastien Coriton, Maire de Rive en Seine, souhaite embellir l’entrée de la ville en démolissant, en autre, les abris extérieurs pour la construction d’un nouveau hangar. Il est envisagé de végétaliser cet espace et de créer une aire de camping-car de 15 places. Des soucis de permis de construire sont à régler mais le projet devrait bientôt voir le jour.

Monsieur le Maire encourage le club d’aviron à poursuivre son dynamisme. La subvention prochaine sera identique et une proposition d’une subvention exceptionnelle de 1 500 euros est en pourparlers.

**10/ Questions diverses**

Aucune question n’étant soulevée, la séance est levée à 16h15